

**Philippe PITTIER**

Directeur Technique Fédéral

0497/488.117

phil090906cath@skynet.be



## INFO ENSEIGNEMENT N° 82 du 04/05/2021 – Reprise des cours

Mesdames et Messieurs les Moniteurs Lifras, Assistants Moniteurs et Présidents de club,

Les cours théoriques pour l'ensemble des brevets LIFRAS (1\*, 2\*, 3\*, PPA, Nitrox, ...) peuvent reprendre en présentiel à partir de ce jour 04/05/2021 dans le respect strict des mesures suivantes :

### **Mesures générales (Cours et évaluation orale) :**

- ✓ Le port du masque est obligatoire, sauf pour le moniteur, s'il peut respecter une distance de 3m entre lui et les participants.
- ✓ Une distance de 1m50 entre chaque participant doit être respectée dans toutes les directions, soit 1 participant/10m<sup>2</sup>.
- ✓ Désinfection des mains avant et après l'activité.
- ✓ Désinfection du matériel après l'activité.
- ✓ Maximum 200 participants dans le même auditoire.

### **En cas d'évaluation écrite, elle sera réalisée selon les modalités suivantes :**

- ✓ Port du masque obligatoire.
- ✓ Avant de rentrer dans la salle d'examen, les étudiants doivent pouvoir attendre dans un endroit où une distance de 1,5 m entre les personnes peut être respectée (de préférence à l'extérieur).
- ✓ Dans la salle d'examen, les étudiants travaillent à une distance minimale de 1,5 m les uns des autres et des membres du personnel.
- ✓ Les copies d'examen sont conservées dans un conteneur fermé pendant 24 heures.
- ✓ Les listes de signatures seront remplacées autant que possible par la numérisation de la carte d'étudiant.
- ✓ Les portes restent ouvertes autant que possible pour éviter le contact avec les poignées de porte.
- ✓ Les plans de travail et autres surfaces sont désinfectés avant chaque examen.

### **Cours pratiques en piscine :**

Ils peuvent être réalisés dans le respect des dispositions reprises dans le courrier de l'AES du 29/04/2021 [Voir la version en ligne](#) reprenant le protocole actuel « piscine » [via ce lien](#).

Dès lors, dans le respect des mesures de protection liées au COVID, avec l'adaptation des protocoles pour les exercices en piscine et en milieu naturel définis dans l'info enseignement 76 du 01/10/2020, l'ensemble des cours pour l'obtention des brevets LIFRAS peut reprendre.

Je tiens à remercier l'Adeps pour son soutien sans faille dans les prises de décision liées à la crise du COVID.

Prenez soin de vous.

Pour le Bureau Exécutif,  
Philippe PITTIER  
Directeur Technique Fédéral

### **Secrétariat :**

Rue Jules Broeren 38 – 1070 Bruxelles

02/521.70.21 – lifras@lifras.be - www.lifras.be

Concept : S. Godin